

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.C.A.S.

Du 20 septembre 2023 à 17 heures

Date de convocation du Conseil d'Administration : 7 septembre 2023

**PRESENTS : M. ETIENNE**

**Mmes PAGET, BURNIER, BOCHATAY, ESPINASSE, Mme VAUDEY, RANGHIERO,**

**ABSENTS REPRESENTES : Mme MICHEL donne procuration à Mme PAGET**

**ABSENTS : M. GAILLARD**

\*\*\*\*\*

Le compte-rendu de la précédente séance (29 mars 2023) est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est approuvé à l'unanimité :

- Compte rendu de la précédente réunion
- Adoption de l'ordre du jour
- Aides et soutiens financiers
- Projets fin d'année 2023
- Divers

### ➤ Aides et soutiens financiers

#### **Subventions ADMR et SADVA**

Il est proposé au Conseil d'administration du CCAS de voter les subventions aux associations suivantes :

- A.D.M.R. : selon la convention de participation signée le 20 mars 2003 avec l'ADMR du Pays Rochois il est voté à avec xx votes favorables une subvention de 11 340 euros représentant 1.60 euro par habitant (7 087 hbts).
- SADVA (Service A Domicile de la Vallée de l'Arve), il est voté à l'unanimité de reconduire une subvention de fonctionnement de 2 000 euros.

A l'unanimité, les membres de conseil d'administration sont favorables à ces demandes de subvention pour l'ADMR (11 340 €) et la SADVA (2 000 €) ;

➤ Secours financiers :

, en grande difficulté financière ne peut couvrir la totalité de sa facture d'eau 2023. Seule avec ses enfants (2) elle a des difficultés à couvrir l'ensemble de ses charges annuelles. La hausse du coût des fluides contribue à cette situation.

est connue et suivie par les services sociaux depuis des années. L'aide sollicitée auprès de la commune est de 108.68 euros.

A l'unanimité, les membres du CCAS sont favorables à cette demande de financement à hauteur de 108.68 €.

➤ Divers :

- Un don a été reçu au CCAS par un architecte expert : ..... d'un montant de : 720 euros. Un courrier de remerciements devra lui être adressé.
- Ateliers des aidants : 19 octobre 2023.
- Octobre rose : 22 octobre 2023.
- Repas des aînés : 26 novembre 2023. Les membres du CCAS sont conviés pour participer au repas si elles le souhaitent.
- Téléthon 2023 : la commune et le CCAS mettront en place cette année encore des animations sur le marché le 9 décembre. Les membres du CCAS sont invités à participer à la réalisation de pâtisseries...
- Plan canicule : 24 personnes âgées inscrites ont été contactées chaque jour durant les périodes de canicule. Ce suivi a mis en valeur le besoin de créer du lien entre ces personnes et les actions menées. Une réflexion doit avoir lieu à ce sujet.

Prochaine réunion du CA : mercredi 22 novembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Saint-Pierre-en-Faucigny, le 20 septembre  
2023

Le Vice-Président du C.C.A.S.,  
Eddi ETIENNE

